

SIVOS DU VAL DE GROSNE
71240 LA CHAPELLE DE BRAGNY

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU 13/03/2018

L'an deux mille dix-huit, le treize mars, le Comité Syndical s'est réuni à 19 heures 30 à La Chapelle de Bragny, sous la présidence de M Didier HAAS, Président.

Présents :

Délégués titulaires :

- Commune de Champagny s/s Uxelles : Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, Emilie PHILIPPON
- Commune de La Chapelle de Bragny : Bernard LABORIER, Marie BOLDUC, Sylvie LAISSU
- Commune d'Etrigny : Jean-Paul GUERRIAUD, Sandrine MARATREY,
- Commune de Lalheue : Sophie DARRAS
- Commune de Nanton : Véronique DAUBY, Didier HAAS,

Absents excusés : Sophie DI PLACIDO, ayant donné pouvoir à Emilie PHILIPPON, Christian CRETIN, ayant donné pouvoir à Jean-Paul GUERRIAUD, Marinette PUECH, ayant donné pouvoir à Sophie DARRAS et Fabien LACHAUX, ayant donné pouvoir à Véronique DAUBY

Absent : Elodie ROUSSEAU

1°) Approbation du compte rendu du 14 décembre 2017 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) Vote du Compte Administratif 2017 :

Le Président présente le Compte Administratif qui donne les résultats suivants :

- Excédent global de fonctionnement : 48 863,06 €
- Déficit global d'investissement : 1 555,40 €

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

3°) Approbation du Compte de Gestion 2017 :

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Trésorier de Sennecey le Grand, qui est conforme au Compte Administratif.

4°) Affectation des résultats 2017 :

- Excédent global de fonctionnement : 48 863,06 €
- Déficit global d'investissement : 1 555,40 €
- Reste à réaliser en recettes d'investissement : 3593,00 €
- Affectation en réserves : 0,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 48 863,06 €

L'affectation des résultats 2017 est approuvée à l'unanimité.

5°) Vote du Budget 2018 :

Le Président présente au Conseil Syndical les dépenses d'investissement prévues :

- Devis Home Véranda pour les rideaux de la classe de Mme MENARD
- Ordinateurs pour les classes de Mme DESSOLIN et Mme MENARD
- Mobilier pour l'école d'Etrigny

Les dépenses en investissement étant peu élevées, aucune participation ne sera demandée aux communes.

Le Président informe le Comité Syndical de l'absence de 2 agents en arrêt maladie, le premier depuis le 4 septembre 2017, le deuxième depuis le 19 décembre 2017. Un agent a été embauché en CDD pour le remplacement sur une partie de son poste du 1^{er} agent. Le 2^{ème} agent absent est remplacé partiellement par une personne d'Emploi Services. Le complément des horaires de ces 2 agents en maladie est assuré par un agent du SIVOS rémunéré en heures complémentaires.

Il signale le passage d'un dossier devant le Comité Médical le 20 mars prochain pour un des agent en arrêt maladie, cet agent ayant cumulé un arrêt de plus de 6 mois en maladie ordinaire.

Concernant le personnel mis à disposition de la Communauté de Communes pour l'accompagnement dans les bus, le temps de travail de ces agents sera refacturé à la Communauté de Communes.

Philippe CHARLES DE LA BROUSSE déplore qu'aucun SIVOS ne fonctionne de la même façon concernant la facturation du transport scolaire.

Le Président présente à l'assemblée le budget 2018.

Pour chaque commune la part pour le fonctionnement est de 1 723,99 euros par élèves (155 élèves).

Le Comité Syndical vote à 11 voix pour et 3 abstentions le budget 2018 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	383 656 €
Dépenses et Recettes d'Investissement :	5 898 €

6°) Point sur les travaux dans les écoles :

Concernant la révision des statuts du SIVOS, le Président souhaiterait une réunion du Bureau pour décider si le SIVOS doit reprendre ou pas la compétence complète des bâtiments scolaires.

Bernard LABORIER attend pour sa commune l'avis d'attribution de la DETR pour les travaux de l'école.

L'avis du Sous-Préfet n'est pas favorable car celui-ci estime qu'il a un risque de fermeture de cette classe dans 2 ans. Une rencontre est prévue avec M. le Sous-Préfet et Mme la Député le 15 mars prochain.

Véronique DAUBY dit que le projet de La Chapelle a une incidence sur les projets des autres communes.

7°) Questions diverses :

Le Président fait le compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole qui a eu lieu ce jour. Les questions ont porté essentiellement sur les problèmes de bus, ce qui est du ressort de la Communauté de Communes.

Véronique DAUBY souhaiterait que soit modifié le point d'arrêt du bus à Nanton.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 50.